

Il est encourageant que, pour la première fois en 20 ans, des généraux israéliens et égyptiens se soient rencontrés et aient signé un accord sur certains problèmes urgents que pose le cessez-le-feu. Le Gouvernement de l'Égypte et d'Israël ont fait montre de sagesse en acceptant ces arrangements et je suis certain de parler pour tous ici en déclarant que le secrétaire d'État américain, M. Kissinger, mérite les plus hautes félicitations pour l'efficacité de ses bons offices.

Nous ne pouvons qu'espérer que ces arrangements immédiats entraîneront d'autres discussions et accords.

Comme je le disais, les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité offrent une base de paix. Le problème n'a jamais été tant un problème d'interprétation qu'un problème d'application de ces résolutions. En réponse à une question, j'ai en outre indiqué à la Chambre la semaine dernière qu'à notre avis des dispositions telles que la Résolution 242...qui demandent le retrait des forces israéliennes des territoires occupés, la fixation de frontières stables et reconnues pour tous les États de cette région, devraient être prises conjointement. Naturellement, il est possible que des questions telles que la délimitation de frontières puisse se révéler une longue tâche, mais est-il impensable de trouver le moyen de commencer à mettre simultanément en application les différentes dispositions?

En 1970, le plan Rogers prévoyait l'application partielle de la Résolution 242 par une réouverture simultanée du Canal de Suez à la navigation et le retrait des forces israéliennes de la rive est du Canal. Bien que ce plan ait échoué, la notion d'équilibre est toujours valable. En fait, la Résolution 242 est intégralement fondée sur un équilibre des droits et obligations. Le problème des réfugiés palestiniens est un des éléments de cet équilibre. La Résolution affirme la nécessité d'aboutir à une juste solution du problème des réfugiés, problème qui devrait être au moins abordé simultanément avec les autres questions que j'ai évoquées. Le Canal n'a pas oublié ces réfugiés. Nous venons au troisième rang des pays finançant l'Agence des Nations Unies qui s'occupe d'eux et nous venons d'augmenter de \$550,000 notre contribution pour l'année en cours.

L'important, pour l'instant, c'est d'arriver à des négociations qui se fassent "sous des auspices appropriés" pour reprendre l'expression de la Résolution 338 du Conseil de sécurité. Il nous semble que les Nations Unies sont des auspices appropriés. On a aussi mentionné les grandes puissances, ou certaines d'entre elles. Nous espérons qu'elles pourront exercer leur influence auprès des parties pour que